

RESPONSABLE LEGAL DE L'ELEVE

NOM : (en capitale).....PRENOM : (en capitale)

LIEN DE PARENTE OU QUALITE (cocher la case correspondante) :

Père Mère Tuteur Autre membre de la famille ASE Autre cas

SITUATION MARITALE (cocher la case correspondante) :

Marié(e) ou remarié(e) Divorcé(e) Séparé(e) Veuf (ve) Célibataire Vie maritale

ADRESSE :

.....
.....

Code Postal : Commune :

Profession : Code profession (voir à l'intérieur du dossier) :

Autorise à communiquer mes coordonnées aux responsables des Associations de parents d'élèves du Lycée Pierre-Paul Riquet de Saint-Orens : OUI NON

Adresse mail (obligatoire) <i>En lettres majuscules</i>	Tel portable
@	

Nombre total d'enfants à charge : Nombre d'enfants dans le 2nd degré public :**RESPONSABLE LEGAL DE L'ELEVE**

NOM : (en capitale).....PRENOM : (en capitale)

LIEN DE PARENTE OU QUALITE (cocher la case correspondante) :

Père Mère Tuteur Autre membre de la famille ASE Autre cas

SITUATION MARITALE (cocher la case correspondante) :

Marié(e) ou remarié(e) Divorcé(e) Séparé(e) Veuf (ve) Célibataire Vie maritale

ADRESSE :

.....
.....

Code Postal : Commune :

Profession : Code profession (voir à l'intérieur du dossier) :

Autorise à communiquer mes coordonnées aux responsables des Associations de parents d'élèves du Lycée Pierre-Paul Riquet de Saint-Orens : OUI NON

Adresse mail (obligatoire) <i>En lettres majuscules</i>	Tel portable
@	

Nombre total d'enfants à charge : Nombre d'enfants dans le 2nd degré public :**ANNEE SCOLAIRE 2023 / 2024****1G**

PHOTO

**DOSSIER D'INSCRIPTION
PREMIERE GENERALE****Dossier COMPLET à déposer, sous enveloppe, dans la boîte aux lettres à l'entrée du lycée ou à envoyer le cas échéant par voie postale au plus tard le 13 JUN 2023, délai de rigueur.****IDENTIFICATION DE L'ELEVE (obligatoire)**

NOM : Prénoms : Sexe :

Né(e) le : Commune de naissance :

N° de département de naissance : Pays :

Nationalité : Scolarité précédente :

Adresse mail de l'élève : (*en lettres majuscules*).....

Téléphone portable de l'élève :

SCOLARITE DES 3 ANNEES PRECEDENTES

Année	Classe	Etablissement
2020-2021		
2021-2022		
2022-2023		

PERSONNE À CONTACTER EN CAS D'URGENCE

NOM Prénom	Lien de Parenté	Tel domicile	Tel portable

CONSTITUTION DU DOSSIER DE PREMIERE GENERALE

- 1 photo d'identité récente à coller sur le présent dossier
- L'EXEAT (bulletin de sortie): document remis par l'établissement d'origine (*pour les nouveaux élèves*)
- Fiche de liaison du 3^e trimestre de la classe de seconde avec l'avis de passage (*pour les nouveaux élèves*)
- Fiche d'urgence obligatoire, (photocopie des vaccins pour les nouveaux élèves uniquement)
- Le cas échéant, copie du jugement de divorce ou de séparation.
- Autorisation de sorties pédagogiques pour l'année scolaire.
- Autorisation parentale du droit à l'image.
- 1 RIB ou RIP avec NOM, Prénom et niveau de classe de l'élève au dos : **OBLIGATOIRE (uniquement pour les nouveaux élèves)**
- 1 chèque de **76,00 €** à l'ordre du Lycée P.P. Riquet pour les repas et les photocopies avec NOM, Prénom et niveau classe. de l'élève au dos du chèque : **uniquement pour les nouveaux élèves** (voir note jointe « Fonctionnement du service Restauration »)
- 1 chèque pour appel à cotisation facultative concernant : l'adhésion au Foyer Socio-éducatif et la Maison des Lycéens (**15,00 €**) à l'ordre du Foyer Socio-éducatif avec NOM, Prénom de l'élève, niveau de la classe au dos du chèque.
- 1 chèque pour contribution facultative à l'Association Sportive (**6,00 €**) à l'ordre de l'Association Sportive avec NOM Prénom de l'élève au dos.
- Pour les élèves bénéficiant d'un PAP ou PAI ou PPS : documents à mettre sous enveloppe avec nom, prénom et classe, à laisser dans le dossier d'inscription.

CODES DES PROFESSIONS

- 10 Agriculteur exploitant	- 48 Contremaître et Agent de maîtrise
- 21 Artisan	- 52 Employé civil - Agent Service Fonction Publique
- 22 Commerçant et assimilé	- 53 Policier et Militaire
- 23 Chef d'entreprise de dix salariés et plus	- 54 Employé administratif d'Entreprise
- 31 Profession libérale	- 55 Employé de Commerce
- 33 Cadre de la Fonction Publique	- 56 Personnel Service direct aux Particuliers
- 34 Professeur et assimilé	- 61 Ouvrier qualifié
- 35 Profession Information, Arts, Spectacle	- 66 Ouvrier non qualifié
- 37 Cadre administratif et Commercial d'entreprises	- 69 Ouvrier agricole
- 38 Ingénieur - Cadres Technique d'Entreprise	- 71 Retraité agriculteur exploitant
- 42 Instituteur et assimilé	- 72 Retraité artisan, commerc. Chef d'Entreprise
- 43 Profession interm. Santé Travail	- 73 Retraité cadre, profess. Intermédiaire
- 44 Clergé, Religieux	- 76 Retraité employé et ouvrier
- 45 Profession interm. Adm. Fonction Publique	- 81 Chômeur n'ayant jamais travaillé
- 46 Profession interm Adm. Commerce en Entreprise	- 82 Personne sans activité professionnelle
- 47 Technicien	- 99 Non renseignée (inconnu ou sans objet)

COMPOSITION DE LA FAMILLE

Frères et sœurs (souligner les enfants à charge) :

Nom - Prénom	Date de naissance	Situation professionnelle ou établissement fréquenté avec classe et qualité

CLASSE DE PREMIERE GENERALE

NOM : PRENOM :

Langues vivantes obligatoires suivies en Seconde:

LVA : ANGLAIS LVB : ESPAGNOL ou ALLEMAND ou CHINOIS

Autre langue par le CNED (précisez) :

■ PREMIERE GENERALE

3 Enseignements De Spécialité validés par le Conseil de classe :

- Humanités, Littérature et Philosophie (HLP)
- Histoire Géographie Géopolitique et Sciences Politiques (HGGSP)
- Sciences Economiques et Sociales (SES)
- Mathématiques
- Physique –Chimie
- Sciences de la Vie et de la Terre (SVT)
- Langues, Littératures et cultures Etrangères Anglais **ou** Anglais monde contemporain (AMC) **ou**
- Langues, Littératures et cultures Etrangères Espagnol (**l'EDS ne pourra pas être poursuivi en Terminale**)
- Sciences de l'Ingénieur (SI)
- Numérique et Sciences Informatiques (NSI)

Enseignements facultatifs : (si déjà suivis en Seconde)

Latin

ET/OU AU CHOIX :

LVC Chinois (si déjà suivie)

Ou

LVC Occitan

Ou

Section Européenne ALLEMAND (*entrée possible en première sur candidature*)

Ou

Section Européenne ESPAGNOL (*si déjà suivie*)

Ou

EVH (*remplir la fiche de candidature*)

Ou

ATART (*remplir la fiche de candidature*)

Nous avons bien lu et pris connaissance des points suivants :

- 1-Le choix des Langues Vivantes doit être maintenu durant toute la scolarité.
- 2-Une option facultative dès lors qu'elle a été choisie implique l'assiduité au même titre que pour un enseignement obligatoire et ne pourra pas être abandonnée en cours d'année.
- 3-Les enseignements facultatifs seront assurés en fonction des possibilités de réalisation de l'Emploi du temps et des contraintes liées aux ressources humaines (services partagés).
- 4- Règlement intérieur du Lycée (consultable sur l'ENT)

A Le
SIGNATURES : L'élève : Les parents ou tuteurs légaux :